

Compte rendu CTL « bis »

07 février 2022

Les représentants du personnels ont été reconvoqués pour un nouveau CTL le 7 février 2022, le premier ayant été boycotté par une majorité des OS en raison du sujet principal de la réunion qui concerne les suppressions d'emploi à la DISI Grand Est.

Point sur les suppressions d'emploi :

- **ESI de Besançon** : 2B Prog
- **ESI de Besançon – Résidence Vesoul** : 1B PAU
- **ESI de Strasbourg** : 1B Administratif
- **ESI de Strasbourg** : 1B Programmeur
- **ESI de Strasbourg** : 1C PAU
- **ESI de Reims** : 2 C Dactylo
- **DISI Siège** : 1A Administratif

Le Disi justifie ces 9 suppressions de postes avec la réduction du nombre de postes vacants. Afin de pouvoir analyser finement la situation, nous demandons la communication du TAGERFIP actualisé.

Le point transmis par la direction comporte une liste d'emplois transférés d'un ESI à un autre :

- 1A analyste ESI25 – résidence Belfort → 1A analyste ESI67 Strasbourg
- 1A PSE ESI51 Reims → 1A PSE ESI67 Strasbourg
- 1B Programmeur ESI67 Strasbourg → 1B Programmeur ESI51 Reims
- 1B Programmeur ESI25 Besançon → 1B Programmeur ESI51 Reims
- 1C PAU ESI67 Strasbourg → 1C PAU ESI25 - résidence Vesoul
- 1C PAU ESI51 Châlons – résidence Chaumont → 1C PAU ESI25 – résidence Belfort
- **Transformation d'emploi** : 1B PAU Metz → 1B Programmeur Metz

Le Disi annonce l'attribution de nouvelles missions à la DISI Grand Est :

- ESI de Strasbourg :
 - x Exploitation : ASPASIE, CYRES, CESAR WEB, RECPASWEB
 - x INTEX : pilotage ACQUIEFI
 - x DEV et INTEGRATION : MASSMAIL
 - x AT : GOLD
- ESI de Metz :
 - x Exploitation : ASPASIE

Le Disi annonce que les déficits de postes éventuels seront pourvus par des sorties d'école, des recrutements de contractuels. Des cadres de l'ESI de Strasbourg ont organisés des conférences pour présenter les métiers informatiques de la DGFIP dans des écoles.

La direction recherche l'équilibre entre les nouvelles missions, les anciennes et les effectifs des services.

Commentaire de la CFTC : les années passent et le nombre annuel de suppressions de postes augmente. Des nouvelles missions arrivent, que nous accueillons positivement, mais le nombre d'agents diminue. Si nous combinons les suppressions de poste avec les départs en retraite, nous prévoyons des années bien difficiles pour les agents.

Se rendre sur le terrain des écoles pour recruter est une initiative à saluer, mais il s'agit d'une entreprise qui se prévoit sur le long terme, et le manque d'agents formés existe déjà dans les services.

Le manque d'attractivité de la fonction publique, et plus précisément de ses services informatiques est un problème insoluble tant que les grilles salariales n'auront pas été réévaluées par l'administration centrale.

Les organisations syndicales ont bien sûr à nouveau voté contre les suppressions de poste

Points divers :

Le cas d'un agent en télétravail qui pose son après-midi et qui demande à quitter son poste de travail vers 11h30 est évoqué. La direction prends acte de cette demande de souplesse mais il a été précisé que les horaires saisis dans Sirhius sont les horaires où l'agent est supposé être effectivement en télétravail sur les lieux déclarés. Aussi, si l'agent a ponctuellement le besoin d'un peu de souplesse par rapport à ce qui a été saisi, il devra avoir un écrit du chef de service pour des questions d'assurance.

La **campagne des entretiens annuels d'évaluation** commence. Cet entretien devient un point d'étape important dans la carrière des agents. Les mesures de la loi pour la transformation de la fonction publique font de ce moment et du rapport (CREP) qui suit, des passages cruciaux pour tous les fonctionnaires. Pourquoi ? Parce que le rapport issu de cet entretien sera inclus dans votre dossier. Il sera étudié, non seulement pour les listes d'aptitude avec des critères très précis, mais aussi pour les mutations de manière générale, et surtout pour les postes à profil. Son déroulement doit suivre un cheminement très précis, décrit dans le guide de l'entretien d'évaluation (coté évaluateur et agent).

Cet entretien entre vous et votre chef de service, c'est VOTRE entretien. La CFTC est présente pour vous aider. N'hésitez pas !

L'équipe locale de la CFTC reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

